

# Fiche Individuelle de Renseignements

Accueil de loisirs de Saint Vit  
Place de la Mairie Salle terrasse - 25410 Saint Vit  
Tél. / Fax: 03.81.87.71.80  
Mail: francas-stvit@wanadoo.fr

Nom, prénom de l'enfant  Né(e) le :

Ecole : ..... Enseignant : ..... Classe : .....

L'enfant sait-il nager ? OUI  NON  Piscine autorisée : OUI  NON

Régime alimentaire : ..... Date de dernière mise à jour du carnet de santé .....

Allergies : .....

Recommandations des parents : .....

.....

## PARENTS DE L'ENFANT

	Mère	Responsable de l'enfant <input type="checkbox"/>	Père	Responsable de l'enfant <input type="checkbox"/>
Nom, Prénom :				
Adresse du domicile :				
Tél. Domicile/Portable :				
Courriel :				
N° Sécurité sociale :				
Catégorie socioprof. :				

Personnes à joindre en cas d'urgence (Nom+Téléphone) : .....

N° Allocataire C.A.F. : ..... Régime social : .....

C.A.F. d'appartenance : caf de Besancon  Autre C.A.F. ....

Droit aux Aides aux Temps Libres: OUI \_\_\_ NON \_\_\_

Famille : Couple  Monoparentale  Accueil

PROFESSION PERE: ..... PROFESSION MERE: .....

EMPLOYEUR: ..... EMPLOYEUR: .....

Personnes autorisées à récupérer mon enfant

Nom/Prénom	Lien de parenté	N°Téléphone	Adresse

J'autorise mon enfant, à rentrer seul à la fin des activités  OUI  NON

Pendant les activités, j'autorise le personnel de l'association à photographier et/ou à filmer mon enfant pour la création de souvenirs et d'archives.  OUI  NON

J'autorise l'association à utiliser ces supports pour sa promotion et son information (presse et journaux locaux, nouveau média, affiches...)  OUI  NON

Médecin traitant : Nom : ..... Téléphone : .....

Adresse : .....

Autorisation parentale:

Ayant pris connaissance des conditions de fonctionnement du centre de loisirs périscolaire, je soussigné, responsable légale de l'enfant inscrit:

- 1) autorise mon enfant à participer aux différentes activités proposées par les organisateurs,
- 2) certifie exacts les renseignements portés sur cette fiche,
- 3) décharge les organisateurs de toute responsabilité pour tout accident qui pourrait survenir avant ou après les heures de fonctionnement du centre de loisirs périscolaire,
- 4) autorise les organisateurs à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale,
- 5) dégage l'association de toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'objets personnels (vêtements, bijoux...)

Fait à ..... , le ..... Signature :